

QUEYRAS (Ceillac)

Lac Miroir et Lac Sainte Anne

Col Fromage



Date : du vendredi 30 juin au dimanche 2 juillet	Départ : Gîte les Baladins Ceillac
Massif : Queyras	Distance Jour 1 : 5 km – Col Izoard Clot la Cime
	Distance Jour 2 : 12 km lacs Miroir/Ste Anne
	Distance Jour 3 : 8.5 km Col Fromage
Dénivelé Jour 1 : D+ 400m	 Niveau 2
Dénivelé Jour 2 : D+ 890m	 Niveau 3
Dénivelé Jour 3 : D+ 700	 Niveau 3
Durée Jour 1 : 4 h	Alt maxi : 2729 m
Durée Jour 2 : 6 h	Alt maxi : 2415 m
Durée Jour 3 : 5 h	Alt maxi : 2301 m

Accompagnateurs :

Fabien VIGNÉ : 06 77 64 23 55 - fabienvigne23@gmail.com

Brice JALMIN : 06 99 11 02 97 - bricejalmin@gmail.com (à partir de 12 personnes)

Descriptif :

Jour 1 :

Rendez-vous à Annecy au parking en étage du Parc des Sports (boulevard du Fier) à 7h15. Possibilité de se retrouver au parking de la sortie n°15 de l'autoroute A41 - Péage Seynod Sud à 8h00.

Un arrêt au sommet du col mythique de l'Izoard, avec une petite mise en jambe jusqu'au belvédère du Clot la Cime, situé à 2729 m d'altitude. Un panorama à 360 degrés sur le Queyras, le Briançonnais et les Cerces, nous offrira une belle lecture de paysage pour débiter ce séjour.

Repas compris : dîner au gîte de Ceillac.

Nuit au gîte de Ceillac.

Jour 2 :

Au départ du village de Ceillac, nous prendrons la direction des lacs Miroir et Ste Anne. Le départ se fera en traversant une forêt de mélèzes qui a la particularité d'être présente jusqu'aux bords du Lac Miroir, à très haute altitude. Ensuite, c'est un environnement plus minéral qui nous accompagnera, avec un cheminement plus doux et moins raide jusqu'au lac Ste Anne. La descente se fera de nouveau à travers un mélézin jusqu'au parking. Une randonnée exceptionnellement magnifique, à couper le souffle !

Repas compris : petit-déjeuner au gîte de Ceillac, pique-nique préparé par le gîte de Ceillac, dîner au gîte de Ceillac.

Nuit au gîte de Ceillac.

Jour 3 :

Toujours au départ de Ceillac, cette fois nous irons marcher sur l'autre versant, vraiment différent mais qui vaut, là aussi, le coup d'œil. Un environnement sauvage et atypique avec une vue panoramique depuis le Col Fromage. Cette randonnée en A/R offre véritablement une immersion Queyras ! A ne pas manquer.

Fin du séjour à Annecy en fin de journée (au parking en étage du Parc des Sports (boulevard du Fier) ou au parking de la sortie n°15 de l'autoroute A41 - Péage Seynod Sud).

Repas compris : petit-déjeuner au gîte de Ceillac, pique-nique préparé par le gîte de Ceillac.

Ce programme peut être modifié à tout moment par le professionnel encadrant notamment en fonction des conditions climatiques, des aptitudes physiques et techniques des participants, de la disponibilité des hébergements ou tout autre événement inattendu. En dernier ressort, il reste seul juge du programme.

Lieu de RDV le vendredi 30/06 (Jour 1) :

- **RDV 1** : 7h15 - covoiturage depuis le parking en étage du Parc des Sports - boulevard du fier - Annecy

Ou

- **RDV 2** : 8h00 – covoiturage depuis le parking de la sortie n°15 de l'autoroute A41 – P é a g e Seynod Sud

Lieu de dispersion le dimanche 02/07 (Jour 3) :

Fin du séjour à Annecy en fin de journée (au parking en étage du Parc des Sports (boulevard du Fier) ou au parking de la sortie n°15 de l'autoroute A41 - Péage Seynod Sud).

Hébergement / Restauration :

Hébergement au Gîte de Ceillac Les Baladins en dortoirs confortables (draps et linge de toilette inclus non inclus - couvertures fournies dans le gîte).

Le gîte est situé directement au départ des 2 randonnées du samedi et du dimanche. Cela nous permettra de randonner léger avec la possibilité de décharger nos sacs.

Site internet du gîte : <http://www.lesbaladins.com/>

Séjour en pension complète du dîner du Jour 1 au pique-nique de midi du Jour 3.

Les petits-déjeuners et dîners sont pris au gîte, et les pique-niques sont préparés par le gîte.

Transferts internes

Transport en covoiturage le Jour 1 et le Jour 3.

Nombre de participants :

Nombre de participants minimum : 5 personnes

Nombre de participants maximum : 18 personnes

Equipement individuel à prévoir :

- Chaussures de randonnée ou de type trail crantées
- Chapeau, casquette ou bandana
- Sac à dos 25 l minimum
- Réserve d'eau 1.5 litre minimum pour le vendredi (poche à eau ou gourde)
- Crème solaire
- Doudoune compressible ou équivalent
- Réserve personnelle de nourriture (pique-nique du vendredi midi + barres de céréales...)

AEM VOYAGES

Maison des Parcs et de la Montagne - 256, rue de la République - 73000 CHAMBERY

04.79.70.41.59 - aemvoyages@lesaem.fr

RC pro MMA Oullins 69921 police 120169230 - Garantie financière Groupama contrat 4000716094/1

IM073180011 - SIRET 837 504 711 000 16

Médiateur de la Consommation & Patrimoine - 12 Square Desnouettes - 75015 Paris - <https://mcpmediation.org/>

- Veste coupe-vent type Gore-Tex ou équivalent avec capuche + polaire
- Pantalon - short de randonnée
- Gants + bonnet
- Bâtons
- Lampe frontale avec piles neuves
- Petit nécessaire de toilette pour le gîte et rechange (sous-vêtements)
- Vêtements de rechange (on évite le coton)
- Sac de couchage ou sac à viande (couvertures dans le gîte)
- Prévoir environ 10 à 15 euros pour les boissons en extra

Recommandations médicales : Chacun de vous devra prévoir ses effets personnels en cas de traitement médical en cours (Ventoline, allergies etc.). Ordonnance obligatoire si traitement médical en cours.

Prix du séjour : 285 € par personne

Le prix comprend :

- L'encadrement par un Accompagnateur en Montagne diplômé d'état,
- L'encadrement par un 2^{ème} Accompagnateur en Montagne diplômé d'état (à partir de 12 personnes),
- L'hébergement en gîte, en dortoirs,
- La pension complète du dîner du Jour 1 au pique-nique du Jour 3,
- Le transport en covoiturage les Jours 1 et 3.

Le prix ne comprend pas :

- Le déplacement aller/retour de votre domicile au point de RDV le Jour 1 et au point de dispersion le Jour 3,
- Le pique-nique de midi du Jour 1,
- Les boissons et les achats personnels,
- Les assurances (assistance rapatriement obligatoire, assurance annulation fortement conseillée, assurance bagages...),
- Les frais de dossier d'AEMV de 15€/dossier,
- Et tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « Le prix comprend ».

Formalités et Assurances :

- Carte d'identité en cours de validité,
- Carte vitale,
- Assurance Responsabilité civile : chaque participant doit être couvert en RC dans le cadre d'une activité randonnée à titre de loisirs,
- **L'assurance assistance / rapatriement est obligatoire.** Une assurance annulation est fortement conseillée. Si vous n'en possédez pas, AEM VOYAGES vous propose un contrat Europ Assistance comprenant l'assistance / rapatriement, l'assurance annulation et interruption du séjour et bagages et effets personnels.

Informations COVID-19 :

L'ensemble des prestations du séjour s'effectue dans le strict respect de la réglementation et des mesures sanitaires en vigueur aux dates du séjour et sur le lieu du séjour. Le covid n'étant plus considéré comme une situation exceptionnelle, en cas d'annulation de votre part pour cause de covid, les frais d'annulations prévus dans les Conditions Générales et Particulières de vente s'appliqueront. Une assurance annulation est donc fortement recommandée.

Pour plus d'information sur les formalités sanitaires en France, consulter le site suivant :
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>